

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 25 Procurations : 3 Absents : 1 Votants : 28 Pour : 28</p>	<p>L'an deux mille vingt, quinze juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 09 juillet 2020</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p align="center">21 JUL, 2020</p> </div>
<p><b>PRESENTS</b> : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Dominique ALM à Ana ROLDAN, Pascal NGUYEN à Magali PATINET, Françoise MALEPLATE à Cynthia GONZALEZ</p> <p><b>ABSENTE</b> : Yvette LENFANT</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Gilles DURET</p>	
<p align="center"><b>N° 4690</b></p> <p align="center"><b><u>OBJET</u></b></p> <p align="center"><b>Demande de subvention au Conseil Départemental : TLPJ année 2020/2021</b></p>	<p>Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de son action en direction de la Jeunesse, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a mis en place de nombreux dispositifs.</p> <p>Le dispositif « Temps libre prévention jeunesse » (TLPJ), qui s'adresse au public 8-18 ans, a pour objectif la prévention et la lutte contre le désœuvrement des jeunes.</p> <p>La Commune de SEYSSES par son service Point Action Jeunes, s'inscrit pleinement dans cet objectif et propose depuis de nombreuses années des projets en ce sens.</p> <p>Pour l'année scolaire 2020/2021, nous allons reconduire notre projet TLPJ sur « la prévention des écrans ».</p> <p>L'atelier « Prévention des écrans » se déroulera les mercredis des semaines scolaires principalement (une action ou deux pourront avoir lieu quelques samedis ou pendant les vacances scolaires).</p> <p>La prévention consiste à anticiper un comportement jugé problématique dans un groupe social par rapport à ses valeurs fondamentales.</p> <p>C'est pourquoi nous avons orientés notre projet sur un point important que nous vivons au quotidien dans notre structure jeunesse et qui concerne beaucoup cette tranche d'âge (11-17 ans) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'usage addictif face aux écrans : développer l'esprit critique et l'utilisation à bon escient.</li> </ul> <p>Soucieux de mieux comprendre les conduites à risques chez les adolescents, le PAJ souhaite organiser différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projections/débats sur le thème « Jeux vidéo, écrans... Intérêts et risques pour les adolescents ? ».</li> <li>• Atelier de décryptage des médias (source de l'information).</li> <li>• Jeux vidéo de prévention sur la fréquence d'utilisation et les comportements adaptés (utilisation de son image et traçabilité sur le temps).</li> <li>• Réalisation d'exercices et comment développer son esprit critique face aux infos (jeux théâtraux).</li> <li>• Discussion autour de la diffusion de l'image (pratiques des jeunes et paramètres de confidentialité) et jeux.</li> <li>• Réalisation d'un court métrage.</li> </ul> <p>Cette année encore nous sollicitons le Conseil Départemental pour une demande de financement de ces actions dans le cadre du TLPJ.</p>

	<p>Monsieur Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette demande de financement.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Sollicite</b> une subvention du Conseil Départemental pour le financement de ces actions dans le cadre du TLPJ année 2020/2021</li></ul>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 21 JUIL. 2020 Affiché le : 22 JUIL. 2020</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 16 juillet 2020</p> <p style="text-align: right;"><b>Le Maire, Jérôme BOUTELOUP</b></p>  